

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le mercredi 2 octobre 2024
18h30**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Aucun citoyen n'est présent.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Jean-Paul Loyer	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

Est absent :	Pierre Morais	Maire suppléant
--------------	---------------	-----------------

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Soumissions reçues
 - 5.1 Achat d'un excavateur compact.
 - 5.2 Achat d'un chargeur sur pneus.
 - 5.3 Fourniture et chargement de sel de déglacage.
 - 5.4 Transport du sel de déglacage.
 - 5.5 Achat d'un camion.

6. Offre de service pour une étude énergétique et évaluation de l'état de l'aréna S. A. Dionne et de la piscine municipale.
7. Levée de la réunion.

Résolution 2024-221

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Chantal Mazerolle

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. SOUMISSIONS REÇUES

5.1 Achat d'un excavateur compact.

Résolution 2024-222

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Réaldine Robichaud

QUE suite à la recommandation du département de l'Ingénierie et de l'Infrastructure, le conseil municipal accepte le soumissionnaire ayant le plus haut pointage et respectant les exigences pour le projet d'achat d'un excavateur compact neuf (projet TP202407-04), soit l'entreprise Paul Equipment & Sons (2008) avec un pointage de 88,92 points et un montant de 85 200 \$ plus TVH.

ADOPTÉE

5.2 Achat d'un chargeur sur pneus.

Résolution 2024-223

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE suite à la recommandation du département de l'Ingénierie et de l'Infrastructure, le conseil municipal accepte le soumissionnaire ayant le plus haut pointage et respectant les exigences pour le projet d'achat d'un chargeur sur pneus neuf avec équipement (projet TP202403-01), soit l'entreprise Paul Equipment & Sons (2008) avec un pointage de 93,97 points et un montant de 445 829,61 \$ plus TVH.

ADOPTÉE

5.3 Fourniture et chargement de sel de déglçage.

Résolution 2024-224

Proposé par Thérèse Brideau

Appuyé par Guy Basque

QUE suite à la recommandation du département de l'Ingénierie et de l'Infrastructure, le conseil municipal accepte la seule offre reçue pour la fourniture et chargement de sel de déglçage en vrac (projet TP202408-08), soit l'offre de l'entreprise Sel Warwick Inc pour les hivers 2024-2025 à 2025-2026 aux montants suivants :

- 87 \$ + TVH / Tonne métrique – 1^{re} année
(1^{er} novembre 2024 au 31 mai 2025)
- 87 \$ + TVH / Tonne métrique – 2^e année
(1^{er} novembre 2025 au 31 mai 2026)

ADOPTÉE

5.4 Transport du sel de déglçage.

Résolution 2024-225

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Joanne Doiron

QUE le conseil municipal accepte la seule soumission reçue et respectant les exigences demandées, soit celle de l'entreprise Les Excavations Losier Ltée pour le projet TP202408-09 Transport du sel de déglçage aux montants suivants :

- Pour le port de Belledune :
 - 22 \$ + TVH / Tonne métrique pour la 1^{re} année
(1^{er} novembre 2024 au 31 mai 2025)
 - 22 \$ + TVH / Tonne métrique pour la 2^e année
(1^{er} novembre 2025 au 31 mai 2026)
- Pour la station McCully :
 - 44 \$ + TVH / Tonne métrique pour la 1^{re} année
(1^{er} novembre 2024 au 31 mai 2025)
 - 44 \$ + TVH / Tonne métrique pour la 2^e année
(1^{er} novembre 2025 au 31 mai 2026)

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QU'un supplément de carburant sera ajusté mensuellement selon le taux moyen mensuel en vigueur.

ADOPTÉE

5.5 Achat d'un camion.

Résolution 2024-226

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE suite à la recommandation du département de l'Ingénierie et de l'Infrastructure, le conseil municipal accepte le soumissionnaire ayant le plus haut pointage et respectant les exigences pour le projet d'achat d'un camion ½ tonne neuf (projet TP202407-03), soit l'entreprise Toner GMC Chevrolet Buick Ltée avec un pointage de 98,00 points et un montant de 58 380,12 \$ plus TVH.

ADOPTÉE

6. OFFRE DE SERVICE POUR UNE ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE ET ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE L'ARÉNA S. A. DIONNE ET DE LA PISCINE MUNICIPALE.

Résolution 2024-227

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Joanne Doiron

QUE suite à la recommandation du département de l'Ingénierie et de l'Infrastructure, le conseil accepte l'offre de service de la firme Roy Consultants pour une étude énergétique et évaluation de l'état de l'aréna S. A. Dionne et de la piscine municipale d'un montant de 50 000 \$ plus TVH.

ADOPTÉE

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 18h42 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal